

**CURSUS ET TARIFS
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE CAROUGE
POUR L'ANNÉE 2011-2012**

CURSUS

Le cursus est réparti en **deux cycles** se succédant.

Le premier cycle comporte trois paliers de deux ans et le deuxième deux paliers. **Seul le premier cycle est obligatoire.**

Le premier et le second palier comprennent un cours de solfège et un cours d'instrument. Les paliers successifs ne comprennent que le cours d'instrument.

Sont admis au premier cycle les enfants dès l'âge de **huit ans**, ainsi que les **adultes**.

Un **cours d'initiation musicale**, constitué d'un cours d'instrument de trente minutes, est dispensé pour les élèves **de six à sept ans**.

Une **année scolaire de cours comporte 10 mois**, les cours étant suspendus lors des vacances scolaires.

À la fin du premier palier, l'élève sera admis à l'**Orchestre Junior** (l'harmonie de l'école de musique de la Musique Municipale de Carouge). Ceci en concertation avec le professeur d'instrument.

L'admission à la **Musique Municipale de Carouge** se fait à partir du troisième palier. Ceci en concertation avec le professeur d'instrument.

Les cours de Solfège et d'Instruments durent cinquante minutes. Les cours d'**instrument sont individuels**.

TARIFS

Les tarifs restent inchangés, à savoir : CHF 1100.- par an (CHF **110.- par mois** pour une année scolaire) pour un cours de solfège et un cours d'instrument (soit les paliers I et II) et CHF 650.- par an (CHF **65.- par mois** pour une année scolaire) pour un cours d'instrument uniquement (soit les paliers II à V).

À partir du **deuxième enfant** de la même famille, il est prévu une réduction. Le cours de solfège et d'instrument ne coûtent alors que CHF 800.- par an (CHF **80.- par mois** pour une année scolaire) et le cours d'instrument CHF 500.- par an (CHF **50.- par mois** pour une année scolaire).

Le coût d'un cours d'**initiation musicale** est de CHF 450.- par an (CHF **45.- par mois** pour une année scolaire de 10 mois).

Les cours du deuxième cycle, appelés aussi **cours de perfectionnement**, sont dispensés à des personnes ayant un solide bagage musical et **faisant partie de la société**. Une contribution leur est tout de même demandée. Elle s'élève à CHF 300.- par an pour un cours d'Instrument, à CHF 500.- par an pour un cours de solfège et d'instrument et à CHF 250.- par an pour un cours de solfège.

Les **instruments sont toujours prêtés par la société**. Tous les frais dus à une détérioration de ceux-ci ainsi que leur révision étant à la charge de l'élève ou des parents.

TABLEAU RÉSUMÉ

Cycles	Initiation Optionnel	1er Obligatoire			2ème Optionnel	
		I	II	III	IV	V
Paliers	0	I	II	III	IV	V
Nombre d'années	1 ou 2	2	2	2	2	2
Cours dispensés	Instrument	Solfège et Instrument	Solfège et Instrument	Instrument	Instrument	Instrument
Coût par mois (10 mois/ans)	CHF 45.-	CHF 110.-	CHF 110.-	CHF 65.-	CHF 30.-	CHF 30.-